

AUDIT DU CIRCUIT DE RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MEDICAUX RESTERILISABLES (DMR) DE CHIRURGIE ROBOTIQUE

N°17

C. Comte, P. Bertin, L. Dietrich, A. Feger-Falk – Clinique Rhéna, Strasbourg

Contact : pharmacie@clinique-rhena.fr

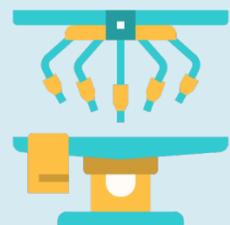


Introduction et objectif :

2022 : Acquisition d'un **robot de chirurgie** et formation du personnel.
Utilisation en chirurgie urologique et thoracique.



DMR fragiles, couteux, nécessitant des conditions particulières de prise en charge



2024 : Audit d'observation des pratiques.

Objectif : s'assurer de la prise en charge en conformité avec les recommandations

Matériel et méthode :

Elaboration des grilles d'audit

Validation des grilles

Réalisation de l'audit

Analyse des données

Selon les recommandations du fabricant et les procédures internes en vigueur.
Une grille par type de matériel :

- endoscope
- agrafeuse
- autres instruments



- Par l'infirmière de bloc opératoire référente en chirurgie robotique
- Par le pharmacien responsable de la stérilisation

Sur 2 mois :

- Au bloc opératoire
- En stérilisation



Résultats :

Au total, **52 grilles d'audit complétées** :

24 grilles pour chacun

4 grilles

| Taux de conformité en fonction du lieu et du type de matériel | Endoscope | Instruments | Agrafeuse |
|---|-----------|-------------|-----------|
| Bloc opératoire | 98% | 94% | 94% |
| Stérilisation, lavage | 98% | 69% | 54% |
| Stérilisation, conditionnement | 91% | 85% | 63% |

Discussion :

- Le lavage dispose du **plus faible taux de conformité**.
- Les instruments ne sont pas traités selon la **chronologie définie, ni avec le temps nécessaire**.
- L'agrafeuse est un instrument **complexe, faiblement utilisé** avec de nombreuses zones à irriguer, nettoyer et lubrifier.

Conclusion :

Divergence de pratiques essentiellement en stérilisation

→ Plan d'action :

- **Rappel** des bonnes pratiques de prise en charge des DMR de chirurgie robotique aux agents.
- Elaboration d'une **fiche réflexe** affichée au niveau du poste de lavage dédié.
- Mise à jour des modes opératoires de retraitement.

L'agrafeuse pose le plus de difficulté. Passage à l'usage unique à envisager ?

→ Audit **à renouveler dans 6 à 12 mois** afin d'évaluer l'impact des mesures prises.

